Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 29 (1958)

Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIXe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 5. Juin 1958

SOMMAIRE

Le Général Théophile Voirol, gouverneur de l'Algérie
Le port de Bourogne — La Jurassienne, Caisse d'assurance-maladie, Cortébert

Le Général Théophile Voirol, gouverneur de l'Algérie

Qui ne connaît la belle maison du général Voirol, sur la place publique de Tavannes ? Une grande maison blanche, avec un péristyle à l'orientale, et des fenêtres en ogives. Cet édifice, qui abrite aujourd'hui les bureaux des Chemins de fer jurassiens, fut érigé par Théophile Voirol dans les années 1850. Sa famille possédait auparavant l'hôtel de la Couronne, qui jouissait d'une excellente réputation, si nous en croyons le récit de voyage du baron d'Haussez, ministre de la marine sous Charles X : « J'ai trouvé l'auberge de Tavannes la meilleure et la plus confortable de toute la contrée. »

L'hôtel de la Couronne fut détruit par un incendie le 15 septembre 1846. Ce sinistre, qui coûta la vie à cinq voyageurs, marque dans les annales de Tavannes. Désirant conserver un pied-à-terre dans son village natal, Théophile Voirol fera construire sa nouvelle demure dans le style des villas algériennes, à proximité de l'emplacement de son ancienne maison familiale.

Théophile Voirol avait fait une brillante carrière militaire. Engagé volontaire en 1799, en remplacement de son frère aîné, il rejoint l'armée du Rhin et se distingue par une intrépidité à toute épreuve. Sergent en 1802, il est fait lieutenant à Austerlitz et prend part à toutes les campagnes de la Grande-Armée. Sa brillante conduite dans la Campagne de France lui vaut d'être promu général par Napoléon en personne. Après une éclipse due à sa fidélité à l'empereur pendant les Cent-Jours, il est réintégré dans l'armée française en qualité de colonel en 1819 et commande successivement un régiment en Provence, puis une brigade à Paris. Nommé maréchal de camp, puis général de brigade en 1828, il reçoit le commandement militaire du Département du Gard, puis un commandement à l'Armée du Nord, chargée du siège d'Anvers. Il fonctionne quelque temps, à la demande du roi des Belges Léopold 1er, en qualité d'agent de liaison entre la France et la Belgique, puis il est désigné comme inspecteur des troupes d'Afrique et administrateur de l'Algérie à titre intérimaire, avec le titre de gouverneur. C'est donc un officier qui a passé par tous les degrés de la hiérarchie, un soldat sorti du rang, qui accèdera, en 1833 — il était âgé de cinquante ans — aux fonctions de gouverneur d'une colonie qu'il s'agis-